



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-135270>

Département(s) de publication : **75, 78**

Annonce n° **25-135270**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Inria - Service achats marchés

Correspondant : MME Service Achats Marchés Service Achats Marchés, Service Achats Marchés

Adresse : DOMAINE DE VOLUCEAU DOMAINE DE VOLUCEAU, 78150 ROCQUENCOURT

Coordonnées :

Courriel : sam@Inria.fr

Adresse internet : <https://www.inria.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : REALISATION D'UNE ETUDE PORTANT SUR LE RETOUR D'EXPERIENCE LIE A L'IMPLEMENTATION D'UN PROGICIEL DE GESTION

Lieu d'exécution et de livraison : Domaine de Voluceau Domaine de Voluceau Domaine de Voluceau, 78153 LE CHESNAY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Etude

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Marché conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de commandes de 90 000 € HT sur la durée totale du marché.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux listés dans le RC.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28/01/2026 à 18:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-2477

Renseignements complémentaires : - Négociation possible comme indiqué à l'article 9 du RC mais en application de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, Inria se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. - Critère « valeur technique » : tout candidat dont la note au critère « valeur technique » sera inférieure à 40/60 verra son offre éliminée de la suite de l'analyse.

Section 12 - Adresses complémentaires

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2025